



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 26 octobre 2015
(OR. fr)**

12929/15

CRS CSA 21

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet:	1516e réunion du Comité spécial Agriculture, tenue à Bruxelles le 12 octobre 2015
--------	---

CONTENTS

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Compte rendu sommaire de la 1514 ^e et de la 1515 ^e réunions du CSA.....	3

II

3.	Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires Proposition de Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles.....	3
4.	Mesures de soutien pour les marchés	4
5.	G 20	4
6.	Organisation des travaux futurs.....	5

1. **Adoption de l'ordre du jour**
12806/15 OJ CSA 20

Le CSA a adopté l'ordre du jour susmentionné.

I

2. **Compte rendu sommaire de la 1514^e et de la 1515^e réunions du CSA**
12241/15 CRS CSA 19
12425/1/15 CRS CSA 20 REV 1

Le CSA a adopté les compte rendus susmentionnés.

II

3. **Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires**

– préparation du premier trilogue

Proposition de Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles

– examen du texte révisé de la Présidence
12654/15 AGRI 507 AGRIFIN 85 AGRIORG 71 CODEC 1295 + COR 1 + COR 2
12655/15 AGRI 508 AGRIFIN 86 AGRIORG 72 CODEC 1296
12656/15 AGRI 509 AGRIORG 73

Au terme d'un échange de vues où les délégations ont exprimé leurs positions sur les doc.

12654/15, 12655/15 et 12656/15 le CSA a:

- dégagé un large soutien au texte révisé de la Présidence contenu dans le document 12656/15, ainsi qu'au principe de l'Annexe 0 qui y est inclus, tout en prenant note du fait que la durée d'application des allocations indicatives figurant dans cette annexe, de 3 ou 6 ans, restait encore à discuter ;

- constaté que la Présidence a pris note des positions divergentes des délégations concernant le critère historique et qu'elle a estimé que l'inclusion de l'Annexe 0 devrait contribuer à clarifier cette question et
- pris note de l'invitation de la Présidence aux délégations à discuter, bilatéralement avec la Commission et dans les meilleurs délais, leurs enveloppes nationales respectives.

Le CSA a également noté la clarification apportée par le service juridique du Conseil relative au fait que le dossier est encore au stade de la première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire.

Au sein du CSA s'est également dégagé un large soutien au texte figurant au document 12655/15 comme base du mandat à la Présidence pour entamer les négociations avec le Parlement européen le 20 octobre en tenant compte des éléments suivants:

- le principe "Rien n'est agréé tant que tout n'est pas agréé" s'applique tant à la négociation interne sur le règlement du Conseil, que dans la négociation avec le PE;
- la position du Conseil peut évoluer et des précisions peuvent être apportées là où cela est nécessaire;
- particulièrement en ce qui concerne les produits éligibles, la Présidence s'attachera à mieux traduire dans les considérants et le dispositif juridique les principes tels qu'ils figurent aux points 2 et 3 du doc. 12654/15.

Le CSA a également pris note de l'intention de la Présidence de lui faire rapport sur le premier trilogue lors de sa réunion du 26 octobre 2015.

4. Mesures de soutien pour les marchés

- Information communiquée par la Commission sur l'état des travaux

Le CSA a pris note des dernières informations fournies par la Commission au sujet du paquet de mesures de soutien aux secteurs laitier et de l'élevage annoncées en septembre 2015.

Le CSA a aussi pris note des questions et commentaires de certaines délégations, ainsi que des réponses de la Commission.

Le Conseil "Agriculture/Pêche" de novembre reviendra sur ce point, après préparation au sein du CSA.

5. **G 20**

— Information communiquée par la Commission

Le CSA a pris note des informations fournies par la Commission au sujet de l'action du G 20 dans les domaines de l'agriculture et du développement, notamment sur la préparation et le contenu du "Plan d'action pour la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires durables", ainsi que des questions/commentaires de certaines délégations et des réponses de la Commission à celles-ci.

6. **Organisation des travaux futurs**

Le CSA a pris note des informations communiquées par la Présidence concernant le Conseil "Agriculture/Pêche" du 22 octobre et le CSA du 26 octobre ainsi que des demandes de points divers formulés par deux délégations en vue du Conseil du 22 octobre.
